



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 5 / 1 0 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 5 / 1 0 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024_8326

1 Intitulé du projet

Projet d'ombrière agrivoltaïque à Saponay (02)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SAPONAY PV

Raison sociale

SPV

N° SIRET

9 8 7 7 2 8 1 9 3 0 0 0 1 0

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DEBONNET

Prénom(s)

Mathieu

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité 39. a) Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 1 mégawatt-crête, à l'exception des installations sur ombrières. Puissance du projet : 4,74 MWc. Travaux et constructions créant une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme de 20 648 m ² .

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur la commune de Saponay, dans le département de l'Aisne, à 3 km au nord ouest de Fère-en-Tardenois.

Sur une parcelle d'élevage d'une superficie totale de 45,69 hectares, le projet comprend :

- L'implantation d'un îlot d'ombrières de 2,06 ha à une hauteur comprise entre 1,80 m et 5,0 m (en absence de bovins les panneaux pourront descendre à 0,5 m).

Ces structures seront ancrées au sol via l'intermédiaire de pieux dans le sol.

Les tables suivront le soleil d'est en ouest et seront constituées au total d'environ 7 644 panneaux.

La technologie tracker permet de capter un maximum de soleil et favorise un ombrage tournant et une protection de la pâture.

- La construction d'un poste de transformation et de livraison maximum 3 x 6 mètres chacun et d'une hauteur de 3,6 mètres maximum) au nord de l'emprise, pour une surface de plancher de 72 m².

4.2 Objectifs du projet

La mise en place de l'ombrière se fera sur une parcelle pâturée en prairie permanente. Ce projet innovant est basé sur l'amélioration de la productivité, de la croissance végétative, et sur l'élevage du fait de l'ombrage partiel apporté par les panneaux photovoltaïques, tout en permettant la production d'électricité.

Les effets bénéfiques attendus sur l'élevage sont les suivants : Réduction du stress hydrique : une baisse de l'évapotranspiration donc des besoins et une meilleure rétention d'eau dans les sols; Réduction de l'amplitude thermique : l'ombrage porté va entraîner une meilleure régulation de la température au cours de la journée, surtout en cas de forte chaleur ; Augmentation du taux de survie des végétaux et de leur croissance en conditions défavorables ; Réduction du stress thermique des animaux subis en période estivale, permettant un meilleur bien-être de ces derniers; Amélioration du comportement animal : diminution du nombre d'animaux haletants, plus de déplacements, etc.; Amélioration du bilan économique de l'élevage en limitant l'apport de compléments alimentaires en période estival grâce à l'amélioration de la survie et de la croissance des prairies.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le délai de construction du parc est évalué à environ 6 à 10 mois. Le chantier se déroulera en plusieurs phases :

- La préparation du terrain : mise en sécurité du site, marquage et piquetage, balisage et création de la plateforme et de l'accès au poste de livraison/transformation;
- Les travaux de pelle pour le creusement des tranchées pour le passage des câbles et l'implantation des fondations; Le linéaire et la largeur des tranchées seront réduits au minimum possible sur l'ensemble du projet ;
- L'installation de la clôture;
- Le montage de l'infrastructure agrivoltaïque : système de support et fixation des panneaux ;
- La pose et la connexion des câbles ;
- L'implantation des bâtiments techniques (PTR/PDL) : opération très localisée sur le site. Le bâtiment technique est pré-équipé et pré-câblé en usine (transformateurs et cellules HTA);
- L'installation et le paramétrage des composants électriques (onduleurs);
- L'installation et le paramétrage du système de surveillance;
- L'installation, la configuration et la connexion du poste de livraison;

Le chantier sera organisé de manière à limiter au minimum les impacts sur le sol compte-tenu du maintien de l'activité pastorale sous la structure. En fin de travaux, le terrain sera remis en état et la prairie réensemencée.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Entretien :

- La périodicité d'entretien de la végétation restera limitée et sera adaptée au besoins de la zone.
- Les haies paysagères/bocagères devront être taillées une fois par an.
- D'un point de vue agronomique, plusieurs entretiens peuvent être effectués lorsque les animaux sont sortis de la pâture tels que : ébousage, fertilisation, fauche, réensemencement, chaulage, etc.

Maintenance :

- Visite de maintenance préventive par contrôle visuel, 2 fois par an
- Maintenance courante préventive, une fois par an
- Maintenance approfondie réalisée en années N+5, 10 et 15 en intégrant le remplacement des pièces d'usures
- Maintenance curatives exceptionnelles pour remédier à d'éventuelles pannes.

En dehors des interventions de maintenance programmées ou correctives, aucun personnel n'est en permanence présent dans le site.

Démantèlement :

- La durée d'exploitation de l'ombrière d'élevage est de 40 ans minimum
- L'ensemble des installations est démontable (panneaux et structures métalliques) et les fondations peu profondes seront facilement déterrées. Les locaux techniques (pour la conversion de l'énergie) et la clôture seront également retirés du site. Le démantèlement durera 3 mois environ et est garanti par TSE.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire selon l'article R421-1 du code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Puissance installée Surface projetée au sol des panneaux Surface des postes techniques Emprise au sol totale	P : 4,74 MWc Surface projetée : 20 600 m ² Surface des postes techniques : 72m ² Emprise au sol : 20 732 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " N Lat. : ° , " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone d'implantation potentielle à l'ouest est comprise dans la ZNIEFF de type I (FR 220013566) "LA HOTTÉE DU DIABLE". Le projet est sans incidence sur la ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la zone d'implantation potentielle au sud est comprise dans le périmètre de la zone de protection des monuments historiques du Manoir de Bellefontaine. Aucune table et aucun bâti ne sera compris dans ce périmètre, un recul a été prévu.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un total de 0,2 hectare de zones humides a été délimité dans l'aire d'étude immédiate, principalement lié à un sol déterminant. L'ensemble de la zone humide identifiée a été évitée et aucun impact n'est attendu.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'implantation potentielle est comprise dans le périmètre de protection du monument historique du Manoir de Bellefontaine. Aucun bâti et aucune table ne sera présente dans ce périmètre. Le recul permet de respecter le périmètre de monument historique en limitant la co-visibilité, en plus de la haie prévue.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 n'est présente dans un périmètre de 5km. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées au-delà de 7km. Il s'agit de pelouses calcaires et de domaines forestiers.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modules seront ancrés par l'intermédiaire de pieux battus. Il n'est pas prévu d'impact sur les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu que le projet soit excédentaire en matériaux. La revalorisation des déblais sera organisée sur site, en dehors des espaces environnementaux évités (bocage, alignements d'arbres, etc.)
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La construction et l'exploitation de la centrale ne seront pas amenés à utiliser des ressources naturelles du sol et du sous-sol du site.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de consommation d'eau en dehors des besoins liés à la sécurité incendie.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un inventaire écologique a permis d'identifier les enjeux et adapter le projet. Les impacts résiduels après mesures ERC seront faibles à négligeables et la parcelle gardera son usage agricole. Un dérangement temporaire sur les espèces sensibles est possible et le planning des travaux sera adapté. Les clôtures seront adaptées afin de permettre le passage de la petite faune.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise la conciliation de l'activité agricole et de l'activité de production d'énergie. Le projet ne va donc pas générer de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestier.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par les risques technologiques. Le dispositif de sécurité incendie permettra de protéger les abords du site en cas de survenue d'un incendie sur la centrale.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par les risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Environ 43 déplacements de camions seront présents en phase de travaux. Ces déplacements ont un impact négligeable sur le trafic routier actuels aux abords du site.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase de travaux, toutes les précautions seront prises pour limiter les nuisances. En fonctionnement, la localisation des postes a été choisie à distance des habitations. Il n'est pas prévu d'impacts.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les précautions seront prises lors de la phase de travaux pour limiter les nuisances. En fonctionnement, il n'est pas prévu que le projet génère des odeurs.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les précautions seront prises lors de la phase de travaux pour limiter les nuisances. En fonctionnement, il n'est pas prévu que le projet génère des vibrations.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne bénéficiera pas d'un dispositif d'éclairage spécifique.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets auront essentiellement lieu pendant la phase travaux, en lien avec le fonctionnement des engins de chantier. En phase de fonctionnement, il n'est pas prévu de rejets.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'implantation potentielle est comprise dans le périmètre de protection du monument historique du Manoir de Bellefontaine. Aucun bâti et aucune table ne sera présente dans ce périmètre. Le recul permet de respecter le périmètre de monument historique en limitant la co-visibilité, en plus de la haie prévue. Les impacts résiduels sont jugés faibles à très faibles.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne va pas modifier les activités humaines en place.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets considérés sont ceux ayant fait l'objet d'un avis environnemental par le CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable), la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Préfecture et la MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale) depuis 2019 dans les communes situées dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay sur un rayon de 10km. 2 projets sont retenus : le parc éolien de Rocourt-Saint-Martin et Armentières-sur-Ourcq, et le projet agrivoltaïque de Coulonges-Cohan.

Les distances sont fortes entre les projets sélectionnés, le projet le plus proche se situe à environ 8 km du site d'étude. Les impacts cumulés sur la biodiversité de la ZIP sont donc négligeables. Il n'y aura pas de Co-visibilité des éoliennes en projet et des panneaux solaires projetés sur le site étudié, au vu de la distance et du vallonnement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Au regard de sa localisation à distance des frontières, le projet n'est pas de nature à avoir des incidences transfrontalières.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit plusieurs mesures :

- Eviter les rejets de polluants dans le milieu naturel
- Réduction des impacts sur le sol et des emprises du projet
- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires pour la gestion des espaces et la maintenance
- Respect des préconisations du SDIS 02
- Gestion des eaux de ruissellement
- Adaptation des horaires d'exploitation et d'activité journaliers
- Adaptation du projet pour le maintien de l'activité agricole
- Clôtures perméables pour la petite faune
- Respect des mesures de sécurité en phase de chantier
- Respect des périodes de reproduction et de nidification des espèces sensibles pour la réalisation des travaux impactant
- Retrait du projet par rapport au périmètre de protection des monuments historiques
- Suivi de chantier par un écologue
- Évitement des habitats naturels à enjeux
- Évitement du périmètre de protection du monument historique du Manoir de Bellefontaine
- Implantation et renforcement de linéaires boisés en limite de projet

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les études environnementales jointes au présent dossier permettent de conclure en l'absence d'impact notable sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, compte-tenu de la taille du projet, du contexte dans lequel il s'inscrit, et des mesures d'évitement et de réduction intégrées à la conception et mise en œuvre lors des phases de travaux, et d'exploitation, la réalisation d'une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 - Note environnementale Etude environnementale du projet de Saponay	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9 - Note agrivoltaïque Note technique sur le synergie avec l'usage agricole	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

PO: David DUMORTIER



Signature du (des) demandeur(s)